



# 206<sup>ème</sup> PROMO AFFECTATION

## FLASH INFO :

**FO Justice** vous informe que le département RH de la DAP a été saisi par notre Organisation ce jour pour la situation de la 206<sup>ème</sup> promotion de Surveillants.

En effet, depuis le protocole de 2018 signé par l'UFAP Unsa Justice, les personnels pénitentiaires sont bloqués 2 ans sur leur première affectation (année de stage comprise).

► Or, la 206<sup>ème</sup> promotion a été affectée le 06 avril 2021.

La note d'ouverture de la mobilité des Surveillants et Brigadiers fixe la date de prise de fonction des futurs mutés au 1<sup>er</sup> avril 2023. Il manquera donc 5 jours aux agents de cette promotion pour pouvoir prétendre à mobilité.

Toutefois, **FO Justice** a réclamé auprès de la DAP que ces Collègues puissent muter, les Personnels ne doivent pas pâtir plus longtemps d'une aberration que seule une organisation syndicale a voulu ! (À l'image du gilet pare-lames et pare-coups...).

**FO Justice rappelle son opposition à cette pratique, nous continuerons à militer pour sa suppression !!!**

FO Justice – le 11 Octobre 2022

